

MÛRS-ÉRIGNÉ
en actes

*Agir
en Citoyen
pour une Transition
Écologique Solidaire*

BILAN DU MANDAT

janvier 2026

NOS AXES

Agir pour la transition écologique
dont on ne peut plus nier l'urgence

Promouvoir la démocratie participative
pour redonner du pouvoir aux habitants

Soutenir la solidarité entre citoyens
pour retisser du lien social et prendre soin des plus fragiles

ORGANISATION

MÛRS-ÉRIGNÉ
en actes

AXE 1 « Un territoire préservé »

- Transition écologique
- Alimentation
- Biodiversité, espaces naturels et écotourisme
- Protection et valorisation du patrimoine
- Habitabilité, mobilité et cadre de vie

AXE 2 « Les citoyens au cœur des projets »

- Démocratie participative
- Culture
- Vie associative et sportive

AXE 3 « Une solidarité partagée »

- Action sociale
- Intergénérationnel
- Enfance - Jeunesse

AXE 1

Agir pour la transition écologique
dont on ne peut plus nier l'urgence

- 1.1 Transition écologique
- 1.2 Alimentation
- 1.3 Biodiversité, espaces naturels et écotourisme
- 1.4 Protection et valorisation du patrimoine
- 1.5 Habitabilité, mobilité et cadre de vie



1.1

La transition écologique



1.1

La transition écologique

Le constat

Les données scientifiques sont claires et pourtant
nous avons du mal à croire au climat à venir

- **+1,1°C de la température moyenne mondiale, et +1,6°C sans prise en compte des océans**
- Depuis 2016, chaque année est la plus chaude jamais observée
- Extinction massive des espèces animales et des insectes

En cinquante ans, 68% des animaux vertébrés sauvages ont disparu,
80% des insectes volants, 30% des oiseaux communs...

**Nous pouvons agir pour limiter le réchauffement climatique
et préserver la biodiversité**

La transition écologique

Que pouvons-nous faire à l'échelle de notre territoire ?

- Sensibiliser et mobiliser les citoyens pour la transition écologique
- Réduire notre empreinte carbone
- Renforcer l'autonomie de nos territoires et construire la résilience alimentaire, hydrique et énergétique
- Intégrer des critères environnementaux et sociaux, dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune
- Favoriser la mobilité douce
- Préserver la biodiversité
- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation de notre territoire
- Favoriser le développement d'une agriculture paysanne et des modes de distribution en circuits courts

1.1

La transition écologique

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ **Déclaration** de l'état d'**urgence climatique**
- ✓ **Évaluer** les actions municipales à travers la mise en place d'un **budget vert**
- ✓ **Réduire** notre **empreinte carbone** en maîtrisant mieux la consommation énergétique de nos bâtiments publics grâce à un programme de rénovation thermique
- ✓ **Former** des agents communaux **à la transition écologique**
- ✓ **Sensibiliser** les habitants à la question de l'urgence climatique et pour les impliquer dans des actions de transition écologique
- ✓ **Réaliser** des **actions** d'éducation **populaire**
- ✓ **Soutenir** et accompagner toutes les **initiatives** de transition citoyennes
- ✓ **Favoriser** la **résilience alimentaire** en développant l'agroécologie et les circuits courts, avec la création d'un marché de producteurs, d'un tiers-lieu nourricier et lutte contre le gaspillage alimentaire
- ✓ **Développer** la production et la consommation d'**énergie renouvelable** en encourageant et accompagnant les initiatives portées par les citoyens
- ✓ **Agir** avec Angers Loire Métropole (ALM) dans la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour **limiter fortement l'étalement urbain** et l'artificialisation des sols
- ✓ **Inciter** aux **déplacements actifs** (piétons, vélos...), par l'augmentation des voies cyclables, places de stationnements sécurisés, location/découverte.

1.1 La transition écologique

Dans les détails

Nos priorités	Nos actions / Nos avancées	Réalisé
Déclaration de l'état d'urgence climatique	– Organisation de marches pour le climat	Une déclaration qui engage la commune à réduire ses GES et à engager des actions de transitions socio-écologiques
Évaluer les actions municipales à travers la mise en place d'un budget vert.	– En cours pour le budget 2025 – Calcul réel de l'empreinte carbone	Budget vert 2023 et 2024
Réduire notre empreinte carbone en maîtrisant mieux la consommation énergétique de nos bâtiments publics grâce à un programme de rénovation thermique.	– Diagnostics des bâtiments en cours – Plan de rénovation énergétique des bâtiments en cours	– Mise en place de système de gestion intégré dans les bâtiments – Gestion technique des bâtiments – Études réalisées par le SIEML
Formation des agents communaux à la transition écologique	– Formation de tous les agents municipaux à la compréhension des mécanismes liés au dérèglement climatique – Formation / échange de pratiques / ateliers de sensibilisation – Pilotage d'action de transition avec l'outil de l'ADEME Territoire en Transition	– 2023-2024 : organisation d'ateliers de formation à la fresque du climat – 2024 : journée de sensibilisation intercommunale à la transition écologique auprès de 300 agents avec les communes des Ponts-de-Cé, de Soulaines-sur-Aubance et de Saint-Gemmes-sur-Loire – 2024 : actions proposées par les agents
Sensibiliser les habitants à la question de l'urgence climatique et pour les impliquer dans des actions de transition écologique.	– Actions 2025-2026 dans le cadre de la 4ème édition du festival Mûrs pour les transitions	– 2023 : création du festival Mûrs pour les transitions (éditions en 2023, 2024 et 2025) https://www.murs-erigne.fr/vivante/murs-pour-les-transitions/
Soutenir et accompagner toutes les initiatives de transition citoyennes qui visent à répondre aux défis majeurs de notre époque.	– En cours : organisation d'une journée sur le thème de l'engagement citoyen à l'espace des Varennes avec le soutien de Fréquence Commune	– 2024 : soutien à la création d'un tiers-lieu des transitions socio-écologique, Au Gerموir des Initiatives Solidaires (AGIS), qui regroupe 16 associations – 2024 : organisation de deux événements autour des conséquences de l'usage des pesticides sur la santé humaine avec l'ONG Secret-Toxique
Actions d'éducation populaire	– Organisation d'animations gratuites grand public	– 2024-2025 : organisation de cinés-débats avec les habitants autour de thématiques liées aux transitions socio-écologiques (alimentation, protection de la biodiversité...) – 2025 : organisation d'une conférence en partenariat avec l'Université Populaire Albert Jacquard (UPAJ) sur la sécurité sociale alimentaire avec Mathieu Dalmais
Favoriser la résilience alimentaire en développant l'agroécologie et les circuits courts. Création d'un marché de producteurs, d'un tiers-lieu nourricier et lutte contre le gaspillage alimentaire.	voir "Alimentation" (ci-après)	– 2022 : mise en place d'un marché alimentaire hebdomadaire le vendredi au parc du Jau. – 2024 : mise en place d'un second marché alimentaire à l'Esplanade Bellevue. – décembre 2025 : mise en place des ordonnances vertes
Développer la production et la consommation d'énergie renouvelable en encourageant et accompagnant les initiatives portées par les citoyens.	– Étude en cours avec le SIEML et ALTER Énergie pour la mise en place de panneaux solaires pour de l'autoconsommation	2024 : essai d'accompagnement par l'association Récit & Énergie partagé pour la création d'un collectif citoyen qui aurait pu porter des projets de production d'énergies renouvelables : non abouti
Agir avec Angers Loire Métropole (ALM) dans la mise en place du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour limiter fortement l'étalement urbain et l'artificialisation des sols		
Inciter aux déplacements actifs (piétons, vélos...), par l'augmentation des voies cyclables, places de stationnements sécurisés, location/découverte.	– Mise en place d'un schéma vélo communal pour programmer des travaux d'aménagement. – Rafraichissement d'une partie de la signalétique routière en lien avec ALM. – Démarches en lien avec ALM pour développer l'intermodalité. voir "Mobilité" (ci-après)	– 2022-2024 : démarche MOBY pour développer l'écomobilité scolaire autour de nos 3 établissements élémentaires – Septembre 2024 : création d'un plan piétons distribués dans tous les foyers érimûrois et disponible gratuitement.

1.2

Alimentation



1.2

Alimentation

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ **Faciliter** l'accès à une **alimentation locale et de qualité**, et **développer la résilience alimentaire** du territoire
- ✓ **Intégrer des projets** à l'échelles intercommunale, et interagir avec différents **acteurs de l'agro-écologie**

1.2 Alimentation

Dans les détails

Nos priorités	Nos actions / Nos avancées	Réalisé
Faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité, et développer la résilience alimentaire du territoire	– Travail sur la création d'une régie maraîchère agricole – Durant tout le mandat : temps d'échange avec les producteurs locaux – Travail sur le foncier agricole communal – Février 2026 : renouvellement de la labellisation Territoire Bio Engagé avec pour objectif le niveau 3	– Mise en place d'un marché alimentaire hebdomadaire le vendredi au parc du Jau depuis septembre 2022 et d'un essai pour un second marché alimentaire à l'Esplanade Bellevue depuis septembre 2024.Reprise du marché du mercredi au parc du Jau après enquête 'décembre 2025) – Novembre 2024 : ouverture des marchés à la vente de produits issu de l'économie circulaire, sociale et solidaire. – Participations aux rencontres et échanges dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) d'Angers Loire Métropole (ALM). – Décembre 2022 : création d'un poste de 1ère adjointe déléguée à l'alimentation et à la jeunesse. – Participation aux Assises territoriales de la transition agroécologique et de la transition durable (septembre 2022 et 2025) – Révision des tarifs de la restauration scolaire selon 5 niveaux de quotient familial avec un premier palier à 1€ le repas – Choix d'un menu végétarien proposé tous les jours en restauration scolaire – Mai 2023 : diagnostic de la cuisine scolaire par C'est Bio l'Anjou (dans le cadre du PAR). – 2024 / 2025 : dispositif Alimen'Terre dans toutes les écoles élémentaires de la commune (présence de services civiques pendant 3 mois, pour sensibiliser sur l'alimentation). – Juillet 2024 : vote du Projet Alimentaire de Référence (PAR) pour la restauration collective – Participation à une formation "alimentation durable au service des transitions" (avril 2023) – Octobre 2024 : formation du chef de la production et de la responsable de la cuisine centrale aux techniques des Cuisines Nourricières (Module 2 – Cuisine alternative). – 2024 : intégration des parents d'élèves aux commissions menus, création d'une commission restauration scolaire, et repas dans chaque restaurant scolaire avec les RPE une fois par an. – Mai 2025 : portes ouvertes de la cuisine centrale et ateliers cuisines avec les enfants (préparation goûters pour les portes ouvertes). – Mai 2025 : labellisation Territoire Bio Engagé niveau 1 (renouvellement du label février 2026, avec pour objectif le niveau 3). – Mai 2025 : formation ADEME « Accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique ». – Juillet 2025 : intégration de l'adjointe à l'alimentation et de la chargée alimentation durable au Contrat Local de Santé. – Septembre 2025 : passage en régie d'approvisionnement directe avec 17 producteurs en agriculture biologique en direct et 4 grossistes. Objectif à terme 100% AB. – 7 octobre 2025 : participation à la table ronde : « Entre EGAlim et réalités du marché : comment garantir un approvisionnement durable et de qualité ? », organisé par Interbev (Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes). – Décembre 2025 : lancement du dispositif des Ordonnances Vertes sur le territoire, accompagné par la CPAM 49 et le CPTS Aubance Loire Louet.
Intégration des projets à l'échelles intercommunale, et interaction avec différents acteurs de l'agro-écologie	– Échanges et temps de travail avec les différents acteurs du territoire	– Visite des cuisines nourricières C'est Bio l'Anjou – Participation aux temps d'échanges organisés par ALM dans le cadre du PAT élu / agent – Participation au Plan régional santé-environnement PSR4 (2023-2028) – Représentation de la commune à la Coopérative d'Installation à l'Agriculture Paysanne (CIAP). – Adhésion à l'association 1 + Bio et participation aux assemblées générales.

1.3

Biodiversité, espaces naturels et écotourisme



1.3

Biodiversité, espaces verts et naturels

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Réalisation de l'atlas de la biodiversité communal (ABC), plan d'actions pour préserver et favoriser la biodiversité. Mise en refuge LPO de 3 parcs urbains et formation des agents à la gestion écologique des espaces verts. Formation des enseignants à l'école du dehors.
- ✓ Mise en application des plans de gestion de nos 3 Espaces Naturels Sensibles (ENS) : inventaires complémentaires, animation foncière, contractualisation de 2 Obligations Réelles Environnementales (ORE). Evolution vers un grand ENS Loire / Louet intercommunal des Ponts-de-Cé à Chalonnes. Renaturation de l'Aubance des Laudières à Mozé. Début d'échanges avec le monde agricole.
- ✓ Renaturation de plusieurs squares urbains et végétalisation de la cour d'école Bellevue. Création d'un jardin partagé. Recrutement en 2025 d'un chargé de mission pour la renaturation urbaine. Inventaire des arbres remarquables, expertise des arbres à risque. Remise en état progressif du verger de la roche de Mûrs, étude paysagère de réaménagement de la roche. Investissement dans du matériel plus performant pour le service EV (tonne à eau, broyeuse, chargeuse, robot de tonte)

1.3.1 Biodiversité

Dans les détails

- ✓ Réalisation d'un **atlas de la biodiversité communal** (2022-2023)
 - C'est à dire l'inventaire le plus exhaustif possible des espèces animales et végétales présentes sur la commune
 - Abouti à l'établissement d'un plan d'action en faveur de la biodiversité pour les années à venir
 - Atlas récompensé par un trophée national des ABC en 2024
 - Nous participons actuellement à l'ABC intercommunal en cours sur Angers Loire Métropole
- ✓ Mise en **refuge LPO des parcs St Pierre, du Jau et du petit bois Perrault** (2022)
 - Formation des agents des espaces vert à une gestion écologique de ces lieux.
 - Restauration des nichoirs du parc du Jau
 - inventaires participatifs dans les parcs
- ✓ Formation à « **l'école du dehors** » (2023-2025)
 - Pour des activités pédagogiques en extérieur et une reconnexion des enfants à la nature
 - Dispensée par la LPO à destination des enseignants volontaires des écoles communales. 7 enseignants en 2023 et 13 en 2025 des 3 groupes scolaires
- ✓ Construction d'une **tour à hirondelles** dans le quartier des hauts de Mûrs (2025)
 - Pour préserver l'espèce et tenter d'éviter qu'elle s'installe sur les maisons neuves (espèce menacée et protégée)
 - Sensibilisation des riverains à la préservation des nids
- ✓ **Suivi d'espèces**
 - Pour approfondir les connaissances
 - Reptiles sur la roche de Mûrs, papillons de jour (programme propage), papillons nocturnes dans les parcs, insectes au verger communal de la roche de Mûrs, chauves-souris sur la boucle de l'Aubance
- ✓ Lutte contre les **espèces exotiques envahissantes** (EEE)
 - Frelons à patte jaunes, moustique tigre, fourmis topinoma magnum, lauriers palme, ...
 - Informations, piégeage, ...
- ✓ **Événements natures**
 - Élaboration du volet biodiversité du festival « Mûrs pour les transitions » (2023-2024-2025)
 - Fête des curieux de nature en 2023 et 2025, une journée grand public consacrée à la biodiversité
- ✓ Maintien des **4 étoiles « Ville et Village Étoilée »** (2025)
 - Récompense les communes qui mènent des actions pour assurer une meilleure qualité de l'environnement nocturne (moins de « pollution lumineuse » qui perturbe la nature en vile)

1.3.2 Espaces Naturelles

Dans les détails

- ✓ Installation d'un **observatoire ornithologique** (2022)
 - Dans l'espace naturel sensible de la boucle de l'Aubance
 - Affichage de panneaux pédagogiques
 - Animations auprès des scolaires
 - Création d'une haie (2025) pour séparer l'observatoire du centre technique municipal et créer une continuité écologique
- ✓ Finalisation du plan de gestion de l'**Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée de la Loire aval**
 - Entre l'Aubance et le Louet à Mûrs-Erigné
 - Avec le conservatoire d'espaces naturels (CEN) et le département
 - Co-construction d'un nouveau plan de gestion intercommunal élargi à tout l'ENS de la vallée de la Loire et du Louet des Ponts-de-Cé à Chalonnes-sur-Loire (9 communes impliquées)
- ✓ Application des plans de gestion des trois **ENS communaux**
 - Roche de Mûrs, vallée de la Loire aval et boucle de l'Aubance
 - Études complémentaires (ex : chiroptères), animation foncière (achats de parcelles, signature d'ORE, ...)
 - Sensibilisation du public à la richesse naturelle du territoire au travers du programme annuel d'animations rendez-vous natures
 - Contractualisation en cours de 2 obligations réelles environnementales (ORE) aux Varennes et dans la vallée de la Loire avec le conservatoire d'espaces naturels (CEN) et un propriétaire privé (2025)
- ✓ **Restauration de l'Aubance des Laudière à Mozé**
 - travaux programmés et réalisés avec le syndicat de rivières Layon, Aubance, Louets (SLAL)
 - But : restaurer la continuité écologique, redonner un aspect plus naturel, améliorer la qualité de l'eau.
- ✓ **Plantation de haies** dans la vallée
- ✓ Accueil d'un stagiaire pour l'inventaire des **arbres têtards** : Organisation d'une journée de formation à leur taille début 2026
- ✓ Initiation d'un **dialogue avec le monde agricole**
 - Demande d'un diagnostic des pratiques dans l'ENS de la vallée de Loire à la Chambre d'Agriculture
 - Échanges avec les agriculteurs
- ✓ Renforcement des **liens avec les partenaires institutionnels ou associatifs**
 - Angers Loire Métropole (ALM) qui a maintenant la compétence voirie sur la commune et avec qui il faut travailler les projets de végétalisation urbaine
 - Le département pour les espaces naturels sensibles (ENS)
 - La Safer pour les questions de maîtrise foncière
 - Le syndicat de rivière Layon, Aubance, Louets (SLAL) pour les questions d'eau. Mûrs-Érigné y siège en tant que territoire et pour ALM.
 - Le FDGDON49 pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
 - Le conservatoire d'espaces naturels des pays-de-la-Loire (CEN) qui nous aide dans nos actions sur les ENS. La commune siège au conseil d'administration
 - La ligue pour la protection des oiseaux Anjou (LPO) qui a coordonné la réalisation de l'ABC, nous conseille sur la gestion des refuges LPO et réalise des inventaires, des animations pour les scolaires et la formation à l'école du dehors
 - SOS hérissons que nous accueillons régulièrement pour leurs réunions

1.3.3 Espaces verts

Dans les détails

- ✓ **Renaturation / réaménagement** de divers sites communaux
 - En concertation avec les usagers ou riverains
 - Abords de la salle de sport des grands moulins (2022)
 - Square de la Tremblaye (2023)
 - Square des vignes (2024) avec de nouvelles techniques (haies sèches, mini boisement dense en régie, etc.)
 - Square de la Feuilleraie (2024)
 - Cour de l'école élémentaire Bellevue (2025) avec la déconnexion des eaux pluviales lorsque cela est possible (renvoi de l'eau à la terre plutôt qu'aux réseaux). Pour un coût bien moindre que ce qui ce fait ailleurs
 - Recrutement d'un chargé de mission pour la renaturation urbaine en 2025. L'expérience des premières années de mandat à conduit à ce recrutement dédié aux nouveaux projets de végétalisation
 - Durant 4 ans nous avons organisé la montée en compétence des services espaces verts et aménagement du territoire en vue de mieux travailler la végétalisation urbaine (réorganisation des services et investissement dans du matériel neuf)
- ✓ Plantations d'un **arbre pour chaque naissance** sur la commune et plantation annuelle d'un **arbre de la génération**
- ✓ Création d'un **jardin partagé à coté de l'école de musique** (2022)
- ✓ Expertise des **arbres présentant potentiellement un risque pour le public**
 - Prévention des risques face à l'intensification des aléas climatiques qui fait souffrir les arbres
 - Intervention d'une société experte
- ✓ Travail avec ALM sur la **trame écologique urbaine et les gisements fonciers**
- ✓ Amélioration du **matériel de l'équipe espaces verts**
 - Investissement important dans du nouveau matériel plus performant (broyeuse, tonne à eau, chargeuse, robot de tonte des terrains de foot, ...)
- ✓ Projets pour la **Roche de Mûrs**
 - Réflexion autour des différents usages de la roche de Mûrs (lieu de promenade, nature, culture, escalade, restaurant, viticulture, accueil temporaire des gens du voyage) et leur conciliation
 - Étude paysagère menée par un paysagiste urbain, réalisation envisagée sur un prochain mandat vu le coût estimé
 - Remise en état progressive du verger
- ✓ Inventaire des **arbres remarquables** avec ALM

1.4

Protection et valorisation du patrimoine



1.4

Protection et valorisation du patrimoine

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Mettre en valeur le patrimoine et son histoire : nouvelle signalétique, décoration rampe d'Érigné, promenades contées, sentiers pédestres historiques, expositions à thèmes, fête du patrimoine...
- ✓ Favoriser les liens entre les générations : collecte de mémoires vivantes auprès des aînés, mise en place de projets avec les jeunes, les écoles, les associations...
- ✓ Prendre en compte le patrimoine dans tout projet d'urbanisation : sauvegarde des monuments, des savoir-faire et mise en valeur.

Plus particulièrement : Réouverture de l'église St Venant et partenariat avec les scouts, étude devenir de la maison de l'Etat Major.

1.5

Habitabilité, mobilité et cadre de vie



1.5

Habitabilité, mobilité et cadre de vie

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Des ilots de fraîcheur seront systématiquement intégrés dans tous les nouveaux projets publics d'aménagement et de densification urbaine.
- ✓ Atteindre l'objectif « zéro artificialisation nette » appelle à des mesures inhabituelles. Pour y arriver, nous ambitionnons des constructions d'habitat léger et réversibles.
- ✓ Réduire nos trajets du quotidien en proposant des services au plus près des quartiers et en mettant en évidence les nombreux emplois non pourvus sur notre commune.
- ✓ L'habitat de demain doit être imaginé en adéquation avec nos attentes et nos besoins : logements seniors au plus proche des services, habitat participatif, orientation cardinale des bâtis et autres...
- ✓ Décarboner nos déplacements par un accès simplifié aux transports en commun, aux aires de covoiturage, à des pistes de mobilités douces ou encore d'autres nouveautés imaginées ailleurs qu'il reste à importer sur notre territoire.
- ✓ Proposer des alternatives à la voiture individuelle : renforcer l'offre de transport en commun (fréquences, soirées), développer le covoiturage et les différents modes de déplacements alternatifs (Vélos électrique, cargos ...).
- ✓ Inciter aux déplacements actifs (piétons, vélos...) : informer sur les temps de parcours, augmenter les voies cyclables, créer des places de stationnements vélos sécurisés, pédibus...
- ✓ Inciter à une meilleure gestion de nos déchets (améliorer le compostage individuelle ou collectif, les gestes de tri et notre connaissance sur le devenir de notre production de déchets), soutenir une économie de la sobriété du réemploi et les initiatives locales liées à l'économie circulaire (tels les « Repair Café »).

AXE 2

Promouvoir la démocratie participative pour redonner du pouvoir aux habitants

- 2.1 Démocratie participative
- 2.2 Culture
- 2.3 Vie associative et sportive



2.1

La démocratie participative



2.1

La démocratie participative

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Créer des commissions participatives ouvertes aux habitants, associations, acteurs économiques, agents municipaux, afin que les citoyens soient associés à la réflexion sur la vie communale et puissent participer à la co-élaboration de la politique communale.
- ✓ Accompagner les activités du Comité Consultatif Citoyen (CCC) qui est un espace démocratique et coopératif, un lieu d'échange entre élus et habitants, pour favoriser les dynamiques de projets et la participation à la vie de la commune.
- ✓ Créer et animer un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour développer la participation citoyenne des enfants et donner aux jeunes l'envie de s'impliquer dans la réalisation de projets au service de l'intérêt général.
- ✓ Mettre en place des assises de la démocratie participative avec des conférences, ateliers, débat, rencontres avec les élus et les associations afin de présenter et développer les outils de la démocratie participative (forum citoyen, budget participatif,...).
- ✓ Le café des élus : organiser régulièrement des rencontres entre le Maire et des élus avec les habitants sur les différents quartiers de la commune.
- ✓ Mettre en place des outils de technologie civique à disposition des habitants, c'est à dire des plateformes numériques qui permettent d'améliorer le fonctionnement démocratique de notre commune, en renforçant l'accès à l'information et le rôle joué par les citoyens dans les débats et prises de décision.
- ✓ Construire une méthodologie de concertation citoyenne dans un projet de renouvellement urbain
- ✓ Développer une gouvernance collégiale au niveau du fonctionnement du Bureau Municipal, pour renforcer les dynamiques de coopération avec une élaboration collective des décisions.

2.2

Culture



2.2

Culture

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Proposer des événements culturels afin de rassembler la population et animer la vie de la cité : fêtes communales, concerts solidaires, événements thème nature, politique tarifaire abordable...
- ✓ Soutenir les arts dans la ville : guinguette mobile, bibliobus, spectacles au jardin...
- ✓ Encourager le bénévolat et soutenir la participation des habitants et des associations dans les projets artistiques : soutien de l'ACME, sortie de résidence, comité de lecture à la médiathèque...
- ✓ Améliorer l'accueil des usagers : boîte de retour de livres, achat fond documentaire spécialisé handicap, nouveau logiciel et création d'une terrasse extérieure à la médiathèque, renouvellement du matériel technique spectacle, acquisition d'un TPE (paiement par CB billetterie).
- ✓ Soutenir l'inclusion numérique : service multimédia avec activités et ateliers numériques, projets Espace jeunes, CCAS, EHPAD La Buissaie...

2.2 Culture

Plus particulièrement à retenir :

- ✓ La création en juillet 2025 d'une fête populaire parc du Jau pour créer un événement convivial et festif, on peut y rajouter cette année le réveillon du 31 décembre une des actions qui visent à fêter les 30 ans du CCJC. On peut également y rajouter depuis 3ans une programmation l'été avec les escapades estivales
- ✓ La reprise des fêtes du patrimoine depuis 4 ans qui a permis de relancer le partenariat avec des associations érimûroises
- ✓ Le soutien à la création artistique avec notamment la convention 2025/2028 signée avec les Ponts de Cé pour soutenir le festival ça chauffe
- ✓ Une programmation diversifiée et hétérogène : création de nombreux partenariats pour co-organiser des événements, étude de la programmation chaque année pour favoriser des genres artistiques non représentés l'année précédente
- ✓ A la médiathèque : gratuité, terrasse, boîte de retour de livres, nouvelle interface logiciel, création d'un comité de lecture, ... autant d'actions destinées à soutenir le livre en grand danger face aux écrans
- ✓ Une culture qui développe l'esprit critique et soutient des causes : chaque année des spectacles à thèmes avec débat, quelques ciné-débats
- ✓ Travailler l'accessibilité : maintien du tarif érimûrois dans un contexte économique tendu, mise en place de la billetterie en ligne et TPE, achat fonds documentaire pour lecteurs à besoins particuliers
- ✓ Travailler la transition écologique dans le secteur de la culture : renouvellement matériel technique spectacle en LED, sauvegarde des prairies voisines du CCJC et plan de gestion concerté avec service biodiversité adapté pour les utiliser si concerts extérieurs
- ✓ Patrimoine : réouverture de l'église St Venant et partenariat avec les scouts, étude devenir de la maison de l'Etat Major,

2.3

Vie associative & sportive



2.3

Vie associative & sportive

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Rencontrer, écouter, apprendre et comprendre le rôle et les missions de chaque association. Le tissu local est dense et chacune occupe un rôle primordial au sein de la population.
- ✓ Mettre en relation, coordonner et tisser ce lien de solidarité et de partage, qui nous rendra plus proches les uns et des autres et mieux ancrés sur notre territoire.
- ✓ Valoriser les associations existantes et leurs actions. Mettre à disposition des associations des outils de communication. Expliquer le potentiel du nouveau site internet permettant aux associations de mettre en avant leurs projets, leurs évènements.
- ✓ Favoriser l'engagement des bénévoles en créant des moments d'échanges et de rencontres entre les associations : soirées de remerciements, Forum des associations, rencontres thématiques, actions communes...
- ✓ Redonner ses lettres de noblesse à l'OMSCLAS. Repréciser son rôle, élargir son périmètre : nouveaux évènements inter-associations, nouveau catalogue de matériel de location aligné sur les nouveaux besoins des associations.
- ✓ Garantir un soutien aux associations sur le territoire, pérenniser le travail et les actions existantes : accompagner les associations dans leurs démarches, gestion des infrastructures, entretien et planification de la rénovation des bâtiments.
- ✓ Encourager l'émergence de nouveaux projets et aider les associations à leur donner vie. Apporter, via les agents de la commune, la technicité nécessaire pour organiser des évènements et leur donner plus d'impact.
- ✓ Redonner du sens à la relation entre moyens et objectifs, via la refonte des critères d'obtention des subventions communales. Cet outil contribuera au recensement et à l'émergence des projets associatifs.
- ✓ Valoriser la richesse et la diversité du tissu associatif de Mûrs-Érigné.

AXE 3

Soutenir la **solidarité entre citoyens**

pour retisser du lien social et prendre soin des plus fragiles

- 3.1 Action sociale
- 3.2 Intergénérationnel
- 3.3 Enfance - Jeunesse



3.1

Action sociale



3.1

Action sociale

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Soutenir l'action du CCAS en recentrant son activité sur ses attributions premières et en optimisant l'organisation du service.
- ✓ Identifier les besoins de nos habitants pour répondre au plus près de leurs attentes en fonction des attributions du Centre Communal d'Action Sociale et mettre en face les moyens humains nécessaires.
- ✓ Porter à la connaissance des publics concernés et des professionnels accompagnants les aides sociales facultatives existantes, les ajuster aux besoins et créer de nouvelles aides (mobilité, micro-crédit...).
- ✓ Renforcer la coopération avec les associations et les services publics pour favoriser la continuité de l'accompagnement des personnes et développer des actions collectives d'informations et de soutien.
- ✓ Garantir l'accès au logement social en représentant la voix de la commune aux commissions d'attribution avec des critères objectifs.

3.3

Enfance – Jeunesse



3.3

Enfance – Jeunesse

Qu'avons-nous fait concrètement ?

- ✓ Végétaliser les cours, poursuivre la mise en place de potagers pédagogiques.
- ✓ Favoriser des temps de partage entre les différentes écoles autour de l'écologie, de l'alimentation et de l'ouverture aux autres.
- ✓ Poursuivre et intensifier l'alimentation biologique, locale de saison et zéro déchet dans la restauration collective.
- ✓ Ouvrir les écoles aux aînés sur les temps périscolaires et la restauration.
- ✓ Valoriser les initiatives pédagogiques en faveur de l'éducation à la transition écologique et au bien vivre ensemble.
- ✓ Soutenir fortement des projets de vacances ou des séjours en lien avec la transition écologique, la solidarité et la démocratie participative.
- ✓ Relancer la convention territoriale globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).
- ✓ Finaliser le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).
- ✓ Orienter la politique petite-enfance vers le lien, la convivialité et l'échange.
- ✓ Réunir les différentes structures petite-enfance de la commune pour travailler ensemble et développer des projets tels que : mise en place d'une semaine de la parentalité, création d'un lieu d'accueil enfant/parent, et création d'un espace/temps réunissant toutes les générations dans un esprit de partage de savoirs, d'expériences... informels.

MÛRS-ÉRIGNÉ *en actes*

*Agir
en Citoyen
pour une Transition
Écologique Solidaire*

MERCI